

DOSSIER D'INSCRIPTION

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

Encadrer les arts martiaux
mixtes (MMA)

4 novembre 2024 - 11 février 2025

E-learning

2024



DOSSIER DE CANDIDATURE

Certificat complémentaire « Encadrer les arts martiaux mixtes (MMA) » E-learning

Du 04/11/2024 au 11/02/2025

Formation exclusivement réservée aux titulaires ou en formation d'un BEES, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS dans l'une des disciplines suivantes : Karaté, Judo, Lutte, Boxe, Sports de contact ou Savate Boxe française

Dossier à retourner avant le : 21 octobre 2024

A l'attention de : SAS CHALLENGES ACADÉMIA
Antenne administrative
9 Impasse La Croix
39 600 VILLETTE LES ARBOIS

État Civil

Mme, M. : Nom de jeune fille :

Prénom : Situation familiale :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : N° de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile :

E-Mail :

Êtes-vous en situation de handicap : Oui Non

Si oui, avez-vous la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé : Oui Non

Code partenaire (facultatif) :

Situation professionnelle actuelle

En activité Sans emploi

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Emploi occupé :

Mission(s) :

Diplômes obtenus (scolaires, universitaires ou sportif)

INTITULÉ DU DIPLOME	ANNÉE D'OBTENTION/LIEU

Expériences professionnelles et/ou bénévoles en MMA

EMPLOYEUR	ANNÉE	MISSIONS

Expériences sportives en MMA

Pour la mention :

- Fédération :
- Club d'appartenance :
- Nombre d'année(s) de pratique



Informations relatives aux procédures de financement

- **CPF** : Les démarches doivent être effectuées en amont de l'entrée en formation.
- **France Travail** : Les démarches doivent être effectuées au moins 25 jours avant l'entrée en formation auprès de votre conseiller(ère)
- **Financement personnel** : Règlement possible en plusieurs fois

Pour toute question sur le financement de votre formation, merci de contacter votre référente administrative (voir coordonnées page suivante)

Cocher et remplir les cases correspondantes

TYPE		REFERENCES	MONTANT
	CPF	Démarche à réaliser sur le site moncompteformation.gouv.fr	
	FRANCE TRAVAIL (EX PÔLE EMPLOI)	IDENTIFIANT FRANCE TRAVAIL : CODE RÉGION FRANCE TRAVAIL :	
	PERSONNEL	<input type="checkbox"/> Prélèvement (mandat SEPA à remplir voir annexe) <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Chèque (à joindre)	
	STRUCTURE		
	AUTRE (Préciser)		

Structure d'accueil envisagée pour la période de stage

STRUCTURE			
NOM			
SIRET			
NOM DU DIRIGEANT			
ADRESSE POSTALE	Adresse :	Code postal :	Ville :
MAIL			
TÉLÉPHONE			

IMPORTANT

- **Le tuteur doit impérativement être titulaire du diplôme professionnel dans l'une des mentions précitées, être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité et de justifier de deux ans d'expérience dans l'encadrement des arts martiaux mixtes.**
- **Ces deux documents (diplôme et carte professionnelle) sont à joindre **obligatoirement** au dossier d'inscription**
- **Le stagiaire doit obligatoirement être titulaire de la carte professionnelle d'éducateur sportif ou en cours d'enregistrement (joindre l'attestation) pour entrer en formation**

TUTEUR	
NOM	
Prénom	
DIPLÔME DU TUTEUR	Intitulé : Date :
CARTE PROFESSIONNELLE	N° : Valide jusqu'au :
MAIL	
TÉLÉPHONE	

Pièces à joindre au dossier

Un dossier d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte

- Une photocopie de votre **pièce d'identité recto/verso** en cours de validité
- La copie de votre diplôme (ou justificatif de l'entrée en formation)
- Votre carte professionnelle ou la preuve de votre déclaration sur EAPS
- Le diplôme et la carte professionnelle du tuteur en cours de validité
- Le justificatif de financement (si possible)
- Une photo d'identité
- Si concerné, le document attestant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Si concerné, le mandat de prélèvement accompagné d'un RIB

RAPPEL : Toute personne souhaitant s'inscrire en formation doit s'assurer d'être en conformité avec l'article L212-9 du Code du Sport (conditions d'honorabilité)

Entrée et fin de formation

Date d'entrée en formation : le 04/11/2024

Date de fin de formation : le 11/02/2025

Les tests d'exigences préalables (TEP)

Les TEP sont une épreuve **obligatoire** pour l'entrée en formation. Vous recevrez une convocation vous indiquant votre date et heure de passage. Ils seront réalisés en mode reconstruit au moins 15 jours avant le début de la formation.

Le positionnement des candidats

Le positionnement est une étape **obligatoire** pour l'entrée en formation. Vous recevrez une convocation vous indiquant votre date et heure de passage.

Dates : Le 12 et 13 septembre 2024 – Entretien en visioconférence

Protection des données (RGPD)

La SARL Challenges Académia dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les données personnelles des stagiaires inscrits (es) au sein de son organisme de formation. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif de la SARL Challenges Académia, secretariat@challengesacademia.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant à l'exception des mentions obligatoires relevant des dispositifs règlementaires de formation.

J'ACCEPTÉ* EXPLICITEMENT L'UTILISATION DE MES COORDONNÉES AFIN D'ÊTRE RECONTACTÉ (E) AU SUJET DE MA DEMANDE EXPRIMÉE À TRAVERS CE FORMULAIRE.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données pour le traitement des demandes exprimées. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées exclusivement aux équipes de Challenges Académia, et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous sollicitant via ce même formulaire.

*Cocher la case pour accepter

Nom et mention « Lu et approuvé » :

Droit à l'image : J'accepte l'utilisation de mon image pour toutes communications en lien avec la formation CC MMA.

Nom et mention « Lu et approuvé » :

Contact d'inscription :

Pôle sport - cfa@challengesacademia.com – 07 49 63 77 29

Adressez votre dossier complet :

PAR MAIL

Pôle sport
cfa@challengesacademia.com

OU

PAR COURRIER

SAS CHALLENGES ACADEMIA
Antenne administrative
9 Impasse La Croix
39 600 VILLETTE LES ARBOIS

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Créancier : SAS CHALLENGES ACADEMIA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAS CHALLENGES ACADEMIA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque conformément aux instructions de SAS CHALLENGES ACADEMIA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Nom du créancier : SAS CHALLENGES ACADEMIA

Identifiant du créancier : FR28ZZZ891C84

Adresse du créancier : 149 avenue du Maine 75014 PARIS

Pays du créancier : France

Votre NOM :

Votre Prénom :

Vos coordonnées bancaires :

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire

FR.....

BIC - Code international d'identification de votre banque

.....

Type de paiement : Paiement en plusieurs fois Paiement unique

Date de prélèvement souhaité : 5 15 30 du mois

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Date :

Signature :

SAS CHALLENGES ACADEMIA

Siège Social : Kandbaz - 149 avenue du Maine - 75 014 PARIS - Antenne administrative : 9 Impasse La Croix, 39 600 VILLETTE LES ARBOIS –
N° SIREN 804 780 799 - N° déclaration activité : 11 75 524 36 75 - N° immatriculation : 0756156 J - Certificat Qualiopi N°464233